

Ecole Rosa Bonheur
30, le bourg
33230 Saint-Christophe-de-Double
Circonscription Libourne 2

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE 1er trimestre
mardi 9 novembre 2021**

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : Coralie Dubeau

Equipe enseignante :	Sabrina Marchesseau – Charlotte Martel – Christophe Baguet- Julie Jasicki
Le maire ou son représentant :	Martine Lecouleux – David Mesnier
DDEN :	Mme Hurtau
Les représentants de parents d'élèves :	Mary Habrie- Aurélie Delprat

Début du conseil d'école : 17h30

En introduction, Mme Hurtau rappelle le rôle du DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) : veiller aux bonnes conditions de la vie des élèves et rôle de médiation entre les différents partenaires.

1) Fonctionnement de l'école

a) Vote du règlement intérieur

Aucune modification n'a été apportée. Le règlement sera distribué aux familles au cours du mois de novembre.

b) Sécurité à l'école

- Le registre de sécurité a été remis à jour et le premier exercice incendie a eu lieu le 07/09/21. Le temps d'évacuation était d'1 minute et 48 secondes, l'exercice s'est déroulé en bon ordre, les élèves et enseignants étaient prévenus. Un exercice sera réalisé au 2^{ème} trimestre. Le signal utilisé est la corne de brume.

- Le registre PPMS attentat/intrusion a été remis à jour. L'exercice attentat/intrusion a eu lieu le 11/10/20 et le scénario choisi a été « s'échapper ». Les élèves apprennent à s'échapper rapidement, dans le calme et en silence. Le temps d'évacuation a été de 1 minute et 59 secondes. Les difficultés sont les suivantes : trouver ses clés pour fermer à clé les portes afin de ralentir la progression des intrus, porter des élèves de maternelle pour descendre les escaliers. Il a été décidé de mettre un double des clés des quatre portes de classe (en hauteur). Un deuxième exercice risque majeur aura lieu au mois de janvier.

c) Hygiène à l'école/ Mesures sanitaires COVID

Le protocole de début d'année était de niveau 2 identique à celui de juin 2021. Au regard de l'amélioration des conditions sanitaires, depuis le 11 octobre, le protocole est passé au niveau 1 : maintien des mesures d'aération et de lavage des mains, plus de port du masque pour les enfants de l'école élémentaire, désinfection des surfaces une fois par jour et des tables de repas à chaque service, plus de restriction pour l'EPS, limitation des regroupements importants, fermeture dès le 1^{er} cas de COVID dans la classe. A compter du retour des vacances de Toussaint, les récréations ne seront plus décalées. Ce dispositif est susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des conditions sanitaires. Avec le protocole de niveau 1 ou 2, si un enseignant est absent, l'accueil des élèves est possible dans une autre classe.

d) Budgets municipaux et travaux

✓ La somme de 4500 euros a été attribuée au budget 2021 pour le fonctionnement de l'école et se répartit de la façon suivante :

- 2/3 papeterie
- 1/3 librairie, achat de nouvelles séries de livres en cycle 2 et 3
- achat de cadeaux de Noël : 315 euros,
- gros matériel : chaises et lits de maternelle
- constitution de mallettes de jeux par classe pour la récréation
- financement du cycle natation : 10 séances de la piscine à la Calinésie à Libourne du 07/02 au 06/05 tous les lundis matins de 10h25 à 11h10.
 - ✓ Travaux et achats effectués par la mairie :
- Achat matériel informatique : ordinateur portable, deux projecteurs et TNI pour les classes de cycle 2 (matériel en attente dû à la pénurie de certains matériaux)
- Le revêtement de la cour a été entièrement refait
- Les salles de classe ont été mises en conformité aux normes accessibilité, pose d'un avaloir par grille au bas de la pente de la cour
- Le mur extérieur côté route a été réhabilité avec ajout d'une couverture zinc d'étanchéité
- L'avant-toit des salles de classe côté route départemental a été rénové par une entreprise de charpente
- Pose d'un panneau alu pour occulter en partie le portail de l'entrée, l'imprimeur a reproduit une maquette de Régis Prince, peintre, rappelant sa fresque réalisée sur le mur de la cantine
- Sécurisation de l'accès à l'école par la pose d'un visiophone et d'une serrure électrique
- Règlementation du stationnement des véhicules et aménagement d'un parking
- Application de la loi EGALIM qui prévoit que les services de restauration scolaire proposent au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques
 - ✓ Travaux prévus ou à l'étude

- Mise en place d'un système de détection intrusion pour protéger le groupe scolaire

- Donation d'un terrain face à l'école par M Claude Chatain pour étudier la faisabilité d'un parking

- Devis pour rénover le chéneau cantine accepté

Il a été évoqué l'aménagement d'un espace dédié aux maternelles dans la cour de récréation, sous la forme par exemple d'une petite maison. Il est proposé de chercher une structure qui pourrait convenir.

Mme la Maire précise, que l'école multisports pourrait reprendre car le recrutement d'un intervenant est en cours. Une exposition photo aura lieu très prochainement en mairie sur le thème des ours.

2) Communication

a) Parents/enseignants

Le moyen de communication à privilégier qui permet de transmettre et de recevoir des informations est le cahier de liaison. Il doit être consulté tous les jours. On invite notamment les parents à mettre par écrit les informations plutôt qu'au portail où celles-ci peuvent être perdues ou oubliées. De la même façon, il est préférable de prendre un rendez-vous pour parler posément des difficultés ou problèmes plutôt qu'au portail.

Dans chaque classe a eu lieu une réunion d'information de début d'année. Le classeur de réussite est distribué deux fois par an, y apparaissent les compétences validées uniquement. Le LSU est distribué deux fois par an en janvier et juillet. Lors de la 1^{ère} période, les évaluations nationales de CP et CE1 ont été passées, un rendu individualisé lors d'un rendez-vous a été proposé aux parents.

b) Parents/direction

La directrice dispose d'un jour de décharge le jeudi où elle peut recevoir les parents durant la journée. Les parents peuvent demander un rendez-vous par le biais du cahier de liaison, par téléphone ou par mail.

3) Projets et vie de l'école

a) Organisation générale

- L'effectif de l'école est de 63 élèves.

- Voici la nouvelle répartition pédagogique : l'école compte 4 classes, dont une classe de CP/CE1 dédoublée et une classe de CE1/CE2 dédoublée.

Classe de Mme Marchesseau - 23 élèves	PS : 10 – MS : 9 – GS : 4
Classe de Mme Martel- 12 élèves	CP : 6 – CE1 : 6
Classe de Mme Dubeau et Mme Jasicky- 15 élèves	CE1 : 4 – CE2 : 11
Classe de M Baguet – 13 élèves	CM1 : 8 – CM2 : 5

- Pour l'année scolaire 2021-2022, on estime le groupe de PS à 1 élève et 5 élèves de CM2 partiront au collège. L'effectif diminue.

b) Le projet REP

Un nouveau projet a été adopté au niveau du REP lors de l'année scolaire précédente. Trois nouvelles fiches actions ont été élaborées et présentées:

✓ fiche action 1

- Objectif : Comprendre et s'exprimer en utilisant des langages mathématiques

- Description : Construire une réflexion commune autour d'une démarche scientifique en s'appuyant sur le triptyque manipuler, verbaliser, conceptualiser/abstraire.

✓ fiche action 2

- Objectif : Mettre en place un parcours éducation santé

- Description : Définir des actions ciblées sur des niveaux pour créer un parcours santé. Faire le choix des thématiques, programmation ; définir un outil pour garder une trace des parcours tout au long de la scolarité de l'élève ; prévoir deux actions communes avec les parents (alimentation et écrans-sommeil)

✓ fiche action 3

- Objectif : Faire partager les attentes de l'école. Améliorer l'accueil des parents

- Description : Créer divers types de rencontre, fédérer autour de ces rencontres, pérenniser

c) projets de classe :

- Parcours d'éducation artistique et culturelle, sortie à Bordeaux : Les élèves de CP/CE1/CE2 ont réalisé un parcours en tramway le matin pour découvrir 3 monuments (porte Cailhau, grand théâtre et cité du vin), l'après-midi, ils sont allés aux bassins de lumières pour visiter l'exposition sur les peintres impressionnistes. Les élèves de maternelle ont réalisé un parcours autour des sculptures animalières dans la ville et l'après-midi, ils se sont intéressés aux animaux et leurs petits dans un espace dédié aux enfants de moins de 6 ans du musée sciences et nature.

- Parcours d'éducation artistique et culturelle : Le 24 septembre, les élèves de la classe de CM se sont rendus à la grotte de Pair non pair le matin, et à la citadelle de Blaye l'après-midi, ils ont pu découvrir les fortifications de Vauban.

- Le cross solidaire : Mardi 19 octobre, les classes de l'école ont participé à l'opération « mets tes baskets pour ELA » qui avait pour but de collecter des dons pour aider les enfants atteints de leucodystrophies. Tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2 ont marché ou couru, pour venir en aide aux enfants qui n'ont plus l'usage de leurs jambes. Les enseignants remercient les parents, Mme la Maire et les adjoints pour leurs encouragements et le financement d'un chèque de 200 euros, somme obtenue en réalisant 15 000 pas par les élèves.

- Noël : Un spectacle sera offert aux enfants le mardi 14 septembre pendant le temps scolaire et une vente de gâteaux et de calendrier est prévue jeudi 16 décembre à la sortie de l'école.

4) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide

- APC : les APC ont lieu tous les lundis et jeudis soirs de 16h30 à 17h15.

Période 1 (33 % des élèves pris en charge) : 6 groupes : lecture compréhension, 2 groupes lecture/encodage, reconnaissance des lettres de l'alphabet, suites de nombres, mathématiques

Période 2 (43 % des élèves pris en charge) : 7 groupes : fluidité de lecture, 2 groupes d'encodage, reconnaissance des lettres de l'alphabet, résolution de problèmes, jeu d'échec, ordonner des nombres

- Aide aux devoirs : cet accompagnement éducatif est proposé tous les mardis soirs de 16h30 à 17h30 par Mme Marchesseau. Les élèves de CP/CE1 sont concernés en période 2. L'objectif est de faire ses devoirs et d'apprendre à faire ses devoirs.

- RASED : l'école dépend du RASED de Saint-Seurin-sur-l'Isle, une psychologue scolaire peut intervenir sur l'école pour faire des bilans ou pour une intervention ponctuelle. L'enseignante du RASED, Mme Bigot Isabelle, prend en charge 3 élèves de CE1, deux fois par semaine, lors des mois de novembre et décembre pour travailler les compétences de lecture/écriture.

b) Les liaisons

- La rentrée échelonnée a de nouveau été mise en place cette année. Les élèves de PS arrivent en décalé, ce qui permet un accueil individualisé. Cela permet de rassurer les élèves. Lors de la première semaine, le but est de faire venir l'enfant toute la journée à l'école de façon progressive.

- Le café des parents : Il a eu lieu à l'école, en début d'année avec les parents de PS/MS et la psychologue scolaire, Mme Richard. Il s'agit d'un moment convivial où l'on peut échanger, poser des questions, partager ses doutes. Deux thématiques avaient été choisies : le sommeil/les écrans et le langage.

- Une réunion d'information sur la classe de sixième et le fonctionnement du collège aura lieu au mois de novembre avec Mme Gaüzere la principale du collège de Coutras. Cette réunion sera ouverte aux parents de CM1 et CM2.

Fin du conseil d'école : 20h00

Fait à Saint-Christophe-de-Double le : 18/11/2021

La Directrice,

Président(e) du Conseil d'Ecole :